



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### Zimbabwe

Question écrite n° 60527

#### Texte de la question

M. Julien Dray souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les préoccupations exprimées par l'organisation non gouvernementale Amnesty International à propos de la situation alimentaire des populations au Zimbabwe. Depuis plusieurs années, et en particulier depuis la réforme foncière, un grand nombre de personnes rencontrent de grandes difficultés pour accéder à une nourriture suffisante. Face à cette situation, il demande au Gouvernement de bien vouloir l'informer des initiatives prises auprès du gouvernement zimbabwéen et auprès de la communauté internationale pour venir en aide à ces populations.

#### Texte de la réponse

L'accélération de la « réforme agraire », mise en oeuvre depuis avril 2000 par le gouvernement du Zimbabwe, s'est traduite par une occupation violente des terres et de nombreuses expropriations (4 000 fermes commerciales sur 4 500 ont été expropriées). Actuellement, les deux tiers seulement des surfaces concernées par la réforme seraient cultivées. L'effondrement de la production agricole a touché davantage les cultures commerciales que les cultures vivrières. Ainsi la production de tabac, principale culture d'exportation du pays, ne représentait plus en 2004 que le quart de son niveau de 2000. Le niveau réel de la production céréalière fait actuellement l'objet de désaccords entre le gouvernement et certains partenaires extérieurs. La récolte 2004-2005, bien qu'en augmentation, a dû être complétée par des importations de Zambie et d'Afrique du Sud qui devraient permettre au Zimbabwe de pourvoir aux besoins des régions défavorisées. Le gouvernement zimbabwéen, qui admet que 1,2 million de personnes ne mangeraient pas à leur faim, ne souhaite pas d'aide alimentaire internationale dans le contexte actuel et refuse que les Nations unies lancent un appel pour l'aide humanitaire en 2005. Toutefois, 200 000 tonnes d'aliments ont été distribuées par le Programme alimentaire mondial (PAM) entre janvier et avril 2004, au bénéfice de 5 millions des personnes. Si le gouvernement refuse l'aide du PAM pour 2005, celui-ci conserve cependant une réserve de 100 000 tonnes destinée à couvrir des besoins imprévus. Par ailleurs, la Commission européenne vient d'attribuer un programme communautaire ECHO d'« Assistance aux populations vulnérables du Zimbabwe », d'un montant total de 15 millions d'euros. 9 millions d'euros seront alloués en 2005 au titre d'un programme de deux ans. En parallèle de son effort financier au niveau européen, la France maintient son aide bilatérale avec un projet d'« Aide aux populations rurales défavorisées » d'un montant de 600 000 euros sur deux ans. Le refus du gouvernement zimbabwéen de recevoir une aide alimentaire globale pourrait être modifié par la prochaine visite à Harare du directeur général du PAM, dans le cadre d'une évaluation régionale de la situation alimentaire, faisant suite à la sécheresse de ces derniers mois. La France reste vigilante à ce sujet. Par ailleurs, la situation de M. Roy Bennett, élu député de la circonscription de Chimanimani en 2000, illustre les dérives autoritaires qui ont marqué la vie politique zimbabwéenne ces dernières années. Ni le motif ni la procédure de la condamnation de M. Bennett ne sont en effet justifiés. Député MDC, principal parti d'opposition au Zimbabwe, il a été condamné à une peine de quinze mois d'emprisonnement avec travaux forcés à la suite de son altercation avec le ministre de la justice et des affaires parlementaires, M. Chinamasa, lors de la séance parlementaire du 18 mai 2004. Le verdict prononcé contre lui par le Parlement du Zimbabwe est disproportionné par rapport aux faits. Par ailleurs, l'interdiction faite

aux tribunaux d'examiner un appel met en évidence le caractère politique et injuste de la déclaration de culpabilité et de la peine du député de l'opposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Julien Dray](#)

**Circonscription :** Essonne (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60527

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2588

**Réponse publiée le :** 5 juillet 2005, page 6594